

3.3.



**SOINS  
DE SANTÉ**

## **La pandémie de COVID-19 a placé les acteurs des soins de santé de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) face à des défis majeurs, et a orienté les futurs objectifs stratégiques.**

### **3.3.1. ÉTAT DES LIEUX**

Il existe dans l'EMR un groupe de travail destiné à promouvoir les soins de santé transfrontaliers. Grâce à la mise en réseau, aux conférences et à la participation d'associations de patients, les acteurs concernés ont pu développer de nouvelles formes de coopération.

Depuis 2010, le réseau euPrevent|EMR est, quant à lui, le partenaire privilégié de l'EMR dans le domaine de la promotion transfrontalière de la santé : l'EMR définit le cadre stratégique et euPrevent l'implémente, en collaboration avec l'EMR et d'autres acteurs concernés.

Jusqu'à présent, l'accent a été mis sur un rapprochement des partenaires du secteur de la santé de l'EMR : les hôpitaux (universitaires), les assureurs, les associations de patients et les services de santé publique. Les aspects importants restent l'accessibilité de l'information sur les possibilités de traitement et de soins transfrontaliers, le suivi des développements internationaux et européens (également par le biais de l'adhésion au Réseau des régions pour la santé de l'OMS-RRS) et de leur mise en œuvre dans l'EMR, l'échange de bonnes pratiques et le développement, le soutien de projets eurégionaux et européens ainsi que le soutien et le co-développement de campagnes transfrontalières.

L'EMR travaille actuellement sur une quinzaine de thèmes : l'évaluation de la coopération et des défis de la pandémie COVID-19, le contrôle des maladies infectieuses et de la sécurité des patients, l'obésité, les soins de santé mentale, la santé environnementale,

le renforcement de la participation des patients, les maladies rares, le big data, les défis de la gestion des assurances et des soins de santé, les défis administratifs (échange de données, partenariats...), les addictions, la santé positive, l'échange de connaissances, le développement des réseaux et la coopération entre établissements de soins de santé et hôpitaux.

### **3.3.2. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

Conformément aux objectifs stratégiques de développement de l'OMS<sup>9</sup>, les perspectives 2020-2030 seront axées sur cinq questions clés : le renforcement des liens entre les acteurs de la prévention des infections, la diffusion de l'information et la coopération, l'augmentation de la participation des patients, les soutiens aux campagnes de prévention, et la garantie de la pérennité des objectifs de l'EMR dans le secteur de la santé.

Les régions sont appelées à intégrer et à relier les objectifs stratégiques établis dans le cadre de la « Santé dans toutes les politiques » avec ceux des objectifs durables de l'OMS (santé, travail, éducation). Le mode de vie, la situation économique, le chômage et les facteurs sociaux et psychologiques influent de manière importante sur l'état de santé. Afin de surmonter les disparités entre les sous-régions, il est nécessaire de développer des domaines d'action par le biais de rapports ciblés sur la santé, en combinaison avec des données socio-économiques, pour se rapprocher de l'objectif d'égalité des chances en matière de santé dans les régions respectives.

Dans ce contexte, la priorité devrait être donnée au thème de la « région frontalière », dans le but de créer des opportunités de coopération plus étroites.

Le projet « Collecte de données sanitaires eurégionales (Euregionale Gesundheitsdatensammlung) » participe à l'élaboration d'un tableau de la situation sanitaire dans l'EMR. Il a pour but de mobiliser les bases de données de l'ensemble de l'EMR. En effet, les retards dans le domaine de la santé interrégionale sont, entre autres, déterminés par une espérance de vie plus faible dans certaines régions que dans d'autres. Une collecte des données en continu, ainsi que l'échange des données disponibles pour ajuster les normes nationales et les standards d'hygiène et de qualité définis au sein de l'EMR, sont donc utiles et nécessaires à une action politique ciblée, permettant de contribuer à l'égalité en matière de santé.

Des questions telles que la couverture complète des soins de santé sur le territoire, la médecine environnementale, le manque de personnel qualifié, le vieillissement en bonne santé, l'égalité des chances, les maladies infectieuses, la santé mentale, la santé en ligne, la prévention des addictions, la prévention, la mobilité et les droits des patients, sont essentielles et doivent être abordées de manière globale, par-delà les frontières.

Il s'agit ici de promouvoir la collaboration des acteurs et des projets, de définir l'éventail des possibilités de coopération entre les instituts et les projets, d'orienter les projets existants et, si nécessaire, de les relier ou de les implémenter de l'autre côté des frontières. L'importance accordée aux marchés transfrontaliers des professions de la santé pour garantir des soins médicaux complets, ainsi que celle accordée aux professions infirmières et à leur possible transfert au sein de l'EMR, deviendra encore plus marquée à l'avenir.

Dans ce contexte, un soutien à la mobilisation d'intelligences artificielles est également indispensable. Ce soutien doit être considéré dans une perspective globale. Les valeurs humanistes européennes doivent être prises en compte et il est indispensable de mettre en perspective l'application des capacités numériques et l'utilisation de l'intelligence artificielle, de manière critique. Outre les aspects éthiques, il faut toujours se demander si les capacités de la numérisation sont bénéfiques pour le patient, en termes d'amélioration des soins. En ce qui concerne les droits des patients, il faut mettre en œuvre les directives européennes à cet égard, notamment pour faciliter leur mobilité.

La réalisation des objectifs de développement durable de l'EMR, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'OMS – la santé dans toutes les politiques –, comprend le soutien aux campagnes de prévention et à celles qui encouragent à créer des environnements de vie sains et mettent l'accent sur la « santé positive ». Cela requiert un recensement et une évaluation des campagnes existantes et de leur développement dans l'entière de l'EMR, avec la participation des communes. Les thèmes de la future coopération eurégionale devraient couvrir les aspects de la santé mentale, des drogues et de la toxicomanie, de la prévention des maladies endémiques et des suicides, de l'identification des groupes à risque et d'une offre de soins complète, de l'éducation et de la formation continue, et du soutien aux réseaux (eu)régionaux adaptés aux groupes à risque et s'adressant à eux. Cela implique de tenir compte du vieillissement en bonne santé et de la bonne santé mentale à toutes les étapes de la vie, de la naissance à la vie professionnelle, en passant par l'enseignement et l'université, avec les changements qui y sont associés.

### 3.3.3. OBJECTIFS ET ACTIONS CONCRÈTES

- **Améliorer et diffuser l'information :**
  - Rapports eurégionaux réguliers dans le domaine social et sanitaire, y compris l'échange standardisé d'informations sur les infections,
  - Instauration de la mise à disposition d'informations équivalentes actualisées sur les services de santé transfrontaliers.
  
- **Prioriser le patient et promouvoir la responsabilité citoyenne :**
  - Évaluation de la mise en œuvre de la directive européenne sur les droits des patients,
  - Facilitation de la mobilité des patients grâce à des supports tels que l'European Empowerment for Customised Solutions (EPECS) et les prestataires d'assurance maladie,
  - Implication des citoyens dans les consultations transfrontalières sur les soins de santé par le biais de conférences citoyennes,
  - Promotion de l'importance de la structure familiale comme un élément central, notamment dans l'éducation à la santé.
  
- **Promouvoir la coopération des acteurs et des projets :**
  - Identification de l'offre et des partenariats possibles entre institutions,
  - Consultation et échange de bonnes pratiques avec des projets existants,
  - Garantie des soins médicaux, des soins infirmiers et ceux des autres professions de la santé dans l'EMR, ainsi que leur transfert,
  - Coopération transfrontalière des hôpitaux avec la participation des assurances maladie, par exemple dans le cadre de la création et du développement d'un centre transfrontalier de chirurgie pédiatrique, et de l'Institut des maladies cardio-rénales (AmiCare) avec le LIPID-Valley,
  - Soutien à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans une vision globale,
  - Étude des possibilités d'échange de données numériques dans le domaine des soins de santé transfrontaliers,
  - Prévention des infections : promouvoir le développement de relations eurégionales entre les réseaux de l'EMR.
  
- **Soutenir la « santé positive », les campagnes de prévention et assurer les objectifs durables de l'EMR :**
  - Identification des campagnes existantes et leur développement sur le territoire de l'EMR,
  - Évaluation des campagnes de prévention transfrontalières existantes,
  - Appui au développement de campagnes de prévention transfrontalières avec l'implication des communes de l'EMR,
  - Soutien à la mise en place d'environnements de vie sains,
  - Structuration et coordination du paysage sanitaire dans l'EMR avec l'aide d'euPrevent.

# CONCLUSION



Parmi les Objectifs de Développement Durable de l’OMS, l’objectif de la santé et du bien-être pour tous et à tout âge (ODD 3) est probablement le plus pertinent pour l’EMR. Mais il s’agit, pour y parvenir, de travailler d’autres thématiques, et d’atteindre des objectifs transversaux : lutter contre les changements climatiques (ODD 13), réduire les inégalités entre les pays (ODD 10), faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11) et veiller à une éducation de qualité (ODD 4), notamment. Tous, et ensemble, ils contribuent à l’amélioration de la santé et du bien-être.